

à ce qu'il y a toujours une personne sur qui faire retomber la faute pour quoi que ce soit.

L'hon. M. Lambert: Il faut d'abord trouver qui.

L'hon. M. Pickersgill: C'est précisément notre devoir de députés. En remplissant cette fonction, je crains beaucoup qu'un comité, comptant normalement une légère majorité de soutiens du gouvernement—sans quoi le gouvernement ne resterait pas au pouvoir bien longtemps—aurait un caractère politique, au lieu de nous permettre, comme il se devrait, de trouver les responsables.

Ne croyez pas que je m'oppose vigoureusement à l'idée elle-même; je dis simplement que certains vieux traditionalistes comme moi sont peut-être d'avis que c'est aller trop loin trop vite. Je suis du même avis que l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre. A mesure que les années passent, je constate que je suis plus souvent d'accord avec lui qu'autrefois. (*Exclamations*)

J'ai prononcé ces paroles presque entièrement pour le bénéfice de l'honorable député de Port-Arthur et l'honorable député de Kootenay-Ouest, ces deux ardents radicaux. Je crois vraiment que la très intéressante proposition de l'honorable député d'Edmonton-Ouest—que je me réjouis de voir de ce côté-ci de la Chambre—et de l'honorable député de Burnaby-Coquitlam est une réforme qui ne tombe pas dans la même catégorie qu'une simple modification du Règlement. Voilà pourquoi, monsieur le président, bien que l'idée me semble avoir beaucoup de mérite en général, je ne suis pas disposé pour l'heure à appuyer l'amendement.

L'hon. M. Churchill: Monsieur le président, je suis d'accord avec le président du Conseil privé et le ministre des Transports. C'est un fait plutôt inusité, et je désirerais qu'il soit inscrit au hansard. (*Exclamations*)

M. Bigg: Une journée extraordinaire.

M. Churchill: Je crois que dans les discours qu'ils ont prononcés, les membres de l'ancien comité du Règlement et de la procédure ont exprimé un certain mécontentement parce que la Chambre n'avait pas accepté immédiatement toutes leurs recommandations.

M. Fairweather: Non; avouez que cela n'est pas vrai.

[L'hon. M. Pickersgill.]

• (3.50 p.m.)

L'hon. M. Churchill: C'était particulièrement perceptible dans les observations de l'honorable représentant de Medicine-Hat qui a pris la parole sur presque toutes les parties du rapport. La Chambre n'accepte pas toujours les mesures qui lui sont présentées et les intéressés apprendront peut-être une bonne leçon comme le ministre des Transports reconnaît l'avoir fait au cours des ans. A la Chambre on avance des idées qui sont rejetées mais on s'incline volontiers devant la volonté de la Chambre et on continue à y travailler pour que la proposition soit acceptée peut-être dans un an ou deux.

Je reconnais avec le ministre des Transports que même si la délégation de l'autorité exige une étude et bien que cette proposition ait un certain mérite, un changement radical dans ce sens à cette étape de nos délibérations ne s'impose pas. En outre, on a institué des comités en nombre suffisant pour tenir tout le monde utilement occupé et si l'on multiplie encore leur nombre on va se heurter à des difficultés parce qu'ils fonctionneront mal. Il a tellement été question d'accroître le rendement de cette institution qu'il faut nous garder d'aller trop loin trop vite.

L'an prochain, disons, si nous constatons qu'il est indispensable de former un comité de la délégation d'autorité le ministre des Transports aura, alors, eu le temps de réfléchir à la question et d'en discuter avec le président du Conseil privé; nous pourrions donc en arriver à former un comité de ce genre. Mais pour l'instant, avec tous ces comités et tout ce travail à accomplir, je pense que nous devrions laisser la chose en suspens et nous contenter de remercier le parrain de l'amendement et les membres de l'ancien comité d'avoir approfondi la question et avancé une opinion à la Chambre. Poursuivons les travaux qui nous restent à faire, car nous n'avons plus que 65 minutes. La lame tranchante de la guillotine va tomber à cinq heures et je veux être ici pour entendre le fracas.

M. Baldwin: Monsieur le président, mon intervention va se borner à une ou deux observations. Je pense que la plupart d'entre nous sommes assez résistants pour supporter sans trop de difficulté le choc provoqué par la guillotine. En réponse aux propos du président du Conseil privé et du ministre des Transports, je voudrais signaler qu'en examinant de près les nouveaux comités, l'on constate que certains sont de véritables inno-